

## Projet COP 21

### Appel à projet « événements climat régionaux »

#### I. Propos liminaires : la mobilisation et le projet de France Nature Environnement pour la COP 21

En 2015, du 30 novembre au 11 décembre, la France accueillera la 21<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP 21) de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). L'objectif principal de cette conférence est la conclusion d'un nouvel accord international sur le climat applicable à tous les pays dès 2020. Cet accord doit permettre de limiter le réchauffement climatique à 2 degrés, seuil qui en limiterait les impacts.

La société civile a un rôle de moteur à jouer pour cet événement. C'est pourquoi France Nature Environnement souhaite participer à la réussite des négociations, en contribuant à l'atteinte d'un accord le plus ambitieux possible.

La COP 21 est l'occasion pour France Nature Environnement de mobiliser l'ensemble des acteurs au niveau des territoires afin qu'ils s'approprient les enjeux globaux et locaux du changement climatique, inventent et découvrent les solutions à mettre en place à leurs échelles, et qu'ils contribuent à enrichir le débat en étant force de propositions et fassent vivre les solutions au quotidien sur le terrain.

Au-delà de l'accord stricto sensu, pour France Nature Environnement, la COP 21 constitue une opportunité pour faire avancer le nouveau modèle de développement que nous soutenons et doit nous permettre de faire émerger des solutions concrètes. S'il est essentiel que le problème du changement climatique, de nature transfrontalier, fasse l'objet d'un traité international, c'est avant tout au niveau local que résident les solutions, dont certaines sont déjà mises en œuvre. Toutes ces initiatives, et d'autres qui sont à imaginer devront être mises en valeur lors de la conférence, d'autant qu'elles peuvent aider au processus de négociation.

La notion d'« agenda positif » regroupe toutes ces initiatives des gouvernements, des organisations internationales, du secteur privé, des collectivités territoriales et des associations ayant un effet, direct ou indirect, sur la réduction des émissions, sur l'adaptation au changement climatique ou contribuant au financement des actions. Il s'agit donc pour nous d'y contribuer.

La sensibilisation et la mobilisation de tous les acteurs des territoires via le mouvement associatif seront des vecteurs clefs. Le mouvement associatif est en effet un formidable levier pour informer le grand public, animer et faciliter le dialogue entre les différents acteurs, stimuler et renforcer les initiatives, témoigner des conséquences déjà visibles sur les milieux et alerter lorsque l'environnement est en danger.

## II. Les « événements climat régionaux » : de quoi s'agit-il ?

Dans le cadre de sa mobilisation pour la COP 21, France Nature Environnement va apporter un certain nombre d'outils à l'ensemble de ses associations : documents de positionnements, plaquette d'information, formations etc.

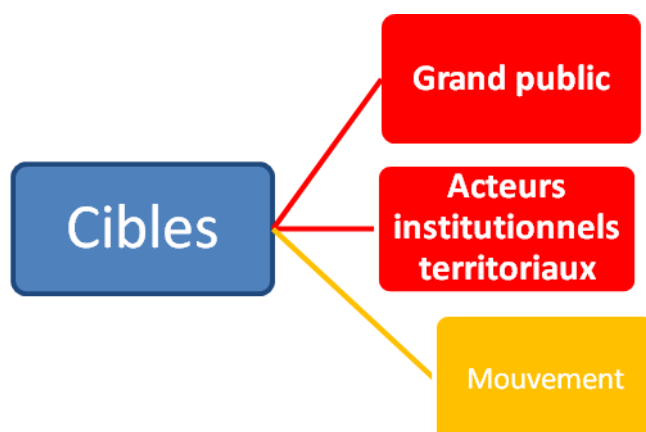
Parallèlement à cet accompagnement général, France Nature Environnement souhaite co-construire une mobilisation territoriale plus spécifique dans le cadre d'« événements climat régionaux » avec quatre de ses associations adhérentes en région. C'est l'objet de cet appel à projet.

### A. Eléments de cadrage généraux

#### 1. Objectifs

- Stimuler la dynamique de lutte contre le changement climatique (atténuation et adaptation) dans les territoires et alimenter les débats en vue de la conférence par des retours d'expérience et des exemples de bonnes pratiques locales ;
- Apporter et collecter les preuves concrètes des effets du changement climatique sur le terrain ;
- Faciliter la compréhension et renforcer l'intérêt pour les enjeux « climat » par le grand public et les acteurs institutionnels territoriaux ;
- Rendre le citoyen acteur dans le cadre du débat sur le changement climatique ;
- Mettre en avant les spécificités de la zone euro-méditerranéenne en matière de lutte contre le changement climatique (objectif spécifique à la zone mentionnée).

#### 2. Cibles



### 3. Moyens d'action

Pour atteindre ces objectifs et toucher ces cibles, les « événements climat régionaux » devront reposer sur deux moyens d'actions :

- **L'organisation d'événements destinés au grand public ;**
- **La réalisation de cahiers d'acteurs destinés aux acteurs institutionnels territoriaux.**

### 4. Angle et sujet traité

Une **approche thématique unique** (identique pour les deux moyens d'actions précisés ci-dessus) afin de mettre en lumière d'une part les impacts du changement climatique et d'autre part les solutions, initiatives positives et retours d'expériences sur le territoire.

Nous souhaitons que soient abordées aussi bien l'atténuation que l'adaptation aux effets du changement climatique.

Parmi les thèmes possibles (liste non exhaustive), changement climatique et :

- Mer et littoraux
- Forêt
- Eau
- Agriculture et alimentation
- Biodiversité
- Risques naturels
- Energie
- ...

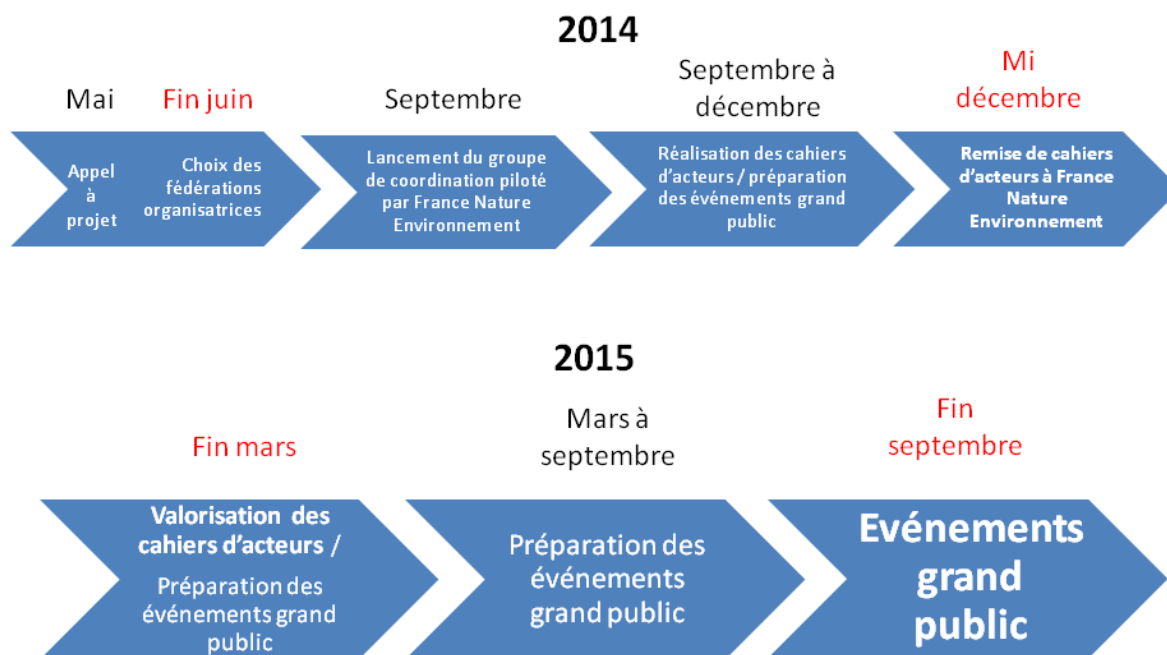
### 5. Périmètre géographique

Les « événements climat régionaux » seront organisés à l'échelle régionale ou inter régionale.

Au total, quatre seront organisés dans quatre régions distinctes (ou groupement de régions), dont trois en métropole et une en outre mer, sur quatre thématiques différentes.

## 6. Calendrier général, valorisation et articulation avec la mobilisation globale de France Nature Environnement :

# Calendrier



## 7. Soutien et coordination de la fédération

La fédération apportera un soutien et un accompagnement technique et financier :

Soutien technique :

- Document de positionnement politique et éléments de langage : orientation politique et stratégique et plaquette d'information sur les enjeux liés au changement climatique ;
- Stratégie de communication et média ;
- Charte graphique et documentaire ;
- Prospection coordonnée entre l'association organisatrice et France Nature Environnement auprès des acteurs privés et publics ;
- Boîte à idées pour les animations d'éducation et de sensibilisation dans le cadre de l'événement.

Soutien financier :

- La fédération apportera un soutien financier de 10 000 euros ;
- Le montant de ce soutien financier pourra aller au-delà, sous réserve des partenariats qui seront concrétisés et des ressources dont disposera France Nature Environnement pour le projet global COP 21.

Un **comité de pilotage** ad hoc **coordonné par France Nature Environnement** sera créé pour vous accompagner dans la mise en œuvre de votre projet (partie cahiers d'acteur et partie événement grand public).

## **B. Événements destinés au grand public**

### **1. Résultats à atteindre**

Mobilisation et sensibilisation du grand public sur les enjeux liés au changement climatique.

### **2. Organisation et format des événements grand public**

Le choix du format des événements ainsi que leur organisation seront à la discrétion des associations. L'objectif étant de mobiliser le plus de personnes possibles, l'esprit se voudra festif, convivial et non institutionnel : festival, journées ateliers/débats, concerts, mobilisation festive, apéro climatique, action d'éducation et de sensibilisation à l'environnement...

Ces événements pourront être co-organisés avec des acteurs locaux.

### **3. Participation des partenaires (entreprises, collectivités)**

Les partenaires du projet COP 21 de France Nature Environnement qui soutiendront financièrement notre mobilisation sur ces événements pourront disposer, en accord avec les associations organisatrices, d'une visibilité et d'un affichage au moment de ces événements.

### **4. Calendrier**

Les événements grand public devront se dérouler le **26 septembre 2015**

## **C. Cahiers d'acteurs**

### **1. Résultats à atteindre**

Production d'un travail de fond sur la thématique identifiée destiné à sensibiliser et mobiliser les acteurs institutionnels territoriaux : impacts, solutions et moyens d'actions aux différentes échelles territoriales locales.

### **2. Organisation et contenu du document :**

Ce document sera une co production exclusive de France Nature Environnement et de l'association organisatrice. Elle comprendra :

**Une introduction nationale faite par France Nature Environnement** : éléments de contexte : approche de France Nature Environnement (notion d'agenda positif : la COP 21 constitue une opportunité pour faire avancer la lutte contre le changement climatique et porter nos propositions pour un changement de modèle) / point sur les négociations internationales (recommandations) / Présentations synthétiques et concises des résultats des autres cahiers d'acteurs.

**Partie thématique à la charge de l'association** : une partie sur les impacts du changement climatique sous forme de diagnostic et une partie sur les solutions et retours d'expérience, exemples de bonnes pratiques (actions mises en œuvre par des élus/collectivités, des entreprises, et initiatives citoyennes...).

**Participation des partenaires (entreprises, collectivités)** : les partenaires de France Nature Environnement sur le projet pourront contribuer, en accord avec les associations organisatrices, sous forme de témoignages et/ou d'avis d'expert aussi bien sur les impacts que sur les solutions.

### 3. Format

Document *word* de 8 à 10 pages (environ 30 000 signes espaces compris)<sup>1</sup>

France Nature Environnement fournira la matrice qui devrait être complétée par l'association organisatrice.

### 4. Calendrier

Le cahier d'acteur devra être remis à la fédération le **10 décembre 2014**. La publication est prévue fin janvier, en amont des élections régionales.

## III. Indicateurs

Plusieurs indicateurs seront utilisés pour évaluer et analyser *a posteriori* ces « événements climat régionaux » :

- Indicateurs principaux :
  - Événements grands publics : nombre de personnes présentes ;
  - Cahier d'acteur : volume diffusé ;
  - Utilisation dans le cadre de la campagne régionale : nombre de rendez-vous /d'échanges obtenus avec les candidats ;
  - Retombées presse.
- Indicateurs secondaires :
  - Fréquentation du site internet ;
  - Nombre de participants à l'événement Facebook le cas échéant ;
  - Nombre de vues des vidéos le cas échéant ;
  - Nombre de tweets postés autour de l'événement ;
  - ...

---

<sup>1</sup> La possibilité de produire d'autres supports, en complément du document word, sera discutée dans le comité de pilotage

## IV. Contenu du dossier

- La réponse à l'appel à projet implique les 2 moyens d'action (organisation des événements grand public et réalisation des cahiers d'acteurs).
- Sur deux pages environ, indiquer *a minima* la thématique retenue, le format des événements grand public et les moyens à engager.
- Fournir un budget prévisionnel de l'opération détaillant les charges envisagées ainsi que les financements recherchés pour mener le projet (publics, privés, autres en précisant le nom des partenaires potentiels).
- Date limite : dépôt du projet est fixée au 25 juin 2014.  
Le dossier doit être retourné à [jean-baptiste.poncelet@fne.asso.fr](mailto:jean-baptiste.poncelet@fne.asso.fr) et [sabrina.monribot@fne.asso.fr](mailto:sabrina.monribot@fne.asso.fr)  
01 44 08 02 50 / 06 79 21 31 14  
Date de réponse de France Nature Environnement : 4 juillet 2014
- Critères de sélection des projets par FNE :
  - Ambition du projet : capacité à mobiliser le mouvement FNE au-delà du territoire/région de l'association et au-delà de France Nature Environnement (places des autres acteurs territoriaux dans le projet) ;
  - Dimension inter associative et/ou inter régionale du projet ;
  - Qualité du plan de financement du projet ;
  - Originalité du projet ;
  - Adéquation du projet avec le cahier des charges.
- Un jury de sélection composé de bénévoles de la Fédération et de membres de l'équipe salariée sera chargé de valider le choix des régions organisatrices.